



Groupe

**TAPURA
HUIRAATIRA**



Question orale

(Séance du mardi 9 juillet 2024)



Adressée à Monsieur Moetai BROTHERSON, Président de la Polynésie française, en charge du tourisme, des transports aériens internationaux, de l'égalité des territoires, de l'aménagement, du foncier, des affaires internationales, de l'économie numérique et des conséquences des essais nucléaires

Objet : Résultats des élections législatives du 29 juin et 6 juillet derniers

Monsieur le Président de la Polynésie française,

Les samedis 29 juin et 6 juillet derniers, à l'occasion du premier et deuxième tour des élections législatives organisées sur l'ensemble du territoire national, 53 010 électeurs ont accordé leur confiance à la coalition autonomiste « 'Āmui tātou », soit 52.95 % des suffrages exprimés. Nous les en remercions sincèrement et tâcherons d'être dignes de ce soutien populaire qui permet aujourd'hui à deux députés autonomistes sur trois de représenter les Polynésiens à l'assemblée nationale.

Le Tavini Huiiraatira, lui, a été crédité de 43 637 voix, soit 43.57 % des suffrages exprimés. Pour rappel au deuxième tour des élections législatives de juin 2022, les députés indépendantistes avaient obtenu 61 437 voix, soit 57.03 % des suffrages exprimés. De leur côté, les candidats autonomistes avaient obtenu 46 635 voix, soit 42.97 % des suffrages.

2 ans après la victoire des indépendantistes aux élections législatives, et seulement après une année de gouvernance du Tavini Huiiraatira, et alors que vous aviez prédit, avec une grande certitude, une *remontada* des candidats indépendantistes au deuxième tour et le naufrage d'un « *radeau de la méduse* » qui s'est avéré être un véritable navire de guerre, près de 18 000 électeurs ont décidé de tourner le dos à votre gouvernance et à votre idéologie.

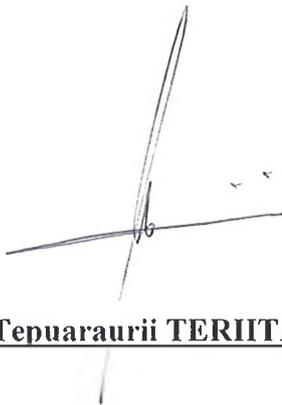
Force est de constater que le parti politique qui gouverne aujourd'hui notre pays est minoritaire et qu'en tant qu'émanation de celui-ci, vous êtes désormais un Président illégitime dont la crédibilité et le mandat sont fortement remis en cause, pas par vos opposants politiques, pas même par la France, mais par le peuple qui vous a désavoué et sanctionné et par les membres de votre propre famille politique.

Le député déchu, Tematai LEGAYC annonçait sur les ondes de radio 1 au soir de sa défaite : « *Le gouvernement doit prendre sa part de responsabilité !* ». Le député battu Steve CHAILLOUX déclarait, pour sa part, sur Tahiti infos : « *En un an de mandature, il y a ce vote sanction, je le dis clairement ! Il va falloir en tirer les conséquences.* ». Quant au président de l'assemblée, mis en difficulté dans sa commune de Paea, il déclarait au micro de Tahiti infos : « *Il n'y a pas photo, on s'est fait sanctionner ! Si l'écart est important, cela veut dire que la population nous envoie un signe !* ».

À l'heure où votre parti politique est mis en minorité par la population, à l'heure où les membres de votre propre majorité remettent en cause ouvertement votre gouvernance et votre bilan, à l'heure où votre loi fiscale est une nouvelle foi invalidée par le Conseil d'Etat, et alors que les dissensions au sein de votre parti politique risquent fortement de s'accroître au vu du revers électoral que vous venez d'essuyer, il est de votre responsabilité d'agir et de réagir au message envoyé par les électeurs.

Aussi, Monsieur le Président, entendez-vous démissionner de vos fonctions et seriez-vous favorable à une dissolution de notre assemblée, si le Président de la République venait à solliciter votre avis conformément aux dispositions de l'article 157 de la loi organique ?

Je vous remercie de votre attention.



Tepuaurii TERIITAHU